

COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL

REFERENCES	OR / FG		
DATE DE LA REUNION	Vendredi 5 décembre 2025		
	<table border="1"> <tr> <td> - Présents - Membres - Stéphane FRIOUX, Adjoint au maire, Villeurbanne - Anne REVEYRAND, Conseillère Métropole de Lyon - Auréliе LOIRE, Adjointe au maire, Villeurbanne - Caroline LAGARDE, Conseillère Métropole de Lyon - Invités - Florent GIRAUD, directeur, ENM - Philippe GRAMMATICO, directeur adjoint, ENM - Cathy PRAEGER responsable vie scolaire, ENM - Sylvie COINTET, coordination territoriale, ENM - Onilalao RAJAONARIVelo, secrétaire de direction, ENM - Cécile BRANQUART, responsable des actions culturelles et de l'accueil des publics, ENM </td><td> <u>EXCUSES</u> Membres - Cédric VAN STYVENDAEL, Maire, Villeurbanne - Hugo DALBY, Conseiller Métropole de Lyon - Gaëtan CONSTANT, Adjoint au maire, Villeurbanne - Corinne SUBAI, Conseillère Métropole de Lyon - Morgane GUILLAS, Conseillère Municipale Déléguée, Villeurbanne Invités - HORREIN-BEFFY Adélaïde, directrice de la Culture, Métropole de Lyon - Noëlle SCARAFIA, trésorière municipale de Villeurbanne - Florent BRUYAS, DRH Mairie de Villeurbanne - MEYER Simon, directeur Actions Culturelles, ville de Villeurbanne - Cédric VIDAL, Chargé de mission, Métropole de Lyon - Charlotte Lavie, responsable administratif et financier, ENM - Alain BOISSIN, responsable technique, ENM </td></tr> </table>	- Présents - Membres - Stéphane FRIOUX, Adjoint au maire, Villeurbanne - Anne REVEYRAND, Conseillère Métropole de Lyon - Auréliе LOIRE, Adjointe au maire, Villeurbanne - Caroline LAGARDE, Conseillère Métropole de Lyon - Invités - Florent GIRAUD, directeur, ENM - Philippe GRAMMATICO, directeur adjoint, ENM - Cathy PRAEGER responsable vie scolaire, ENM - Sylvie COINTET, coordination territoriale, ENM - Onilalao RAJAONARIVelo, secrétaire de direction, ENM - Cécile BRANQUART, responsable des actions culturelles et de l'accueil des publics, ENM	<u>EXCUSES</u> Membres - Cédric VAN STYVENDAEL, Maire, Villeurbanne - Hugo DALBY, Conseiller Métropole de Lyon - Gaëtan CONSTANT, Adjoint au maire, Villeurbanne - Corinne SUBAI, Conseillère Métropole de Lyon - Morgane GUILLAS, Conseillère Municipale Déléguée, Villeurbanne Invités - HORREIN-BEFFY Adélaïde, directrice de la Culture, Métropole de Lyon - Noëlle SCARAFIA, trésorière municipale de Villeurbanne - Florent BRUYAS, DRH Mairie de Villeurbanne - MEYER Simon, directeur Actions Culturelles, ville de Villeurbanne - Cédric VIDAL, Chargé de mission, Métropole de Lyon - Charlotte Lavie, responsable administratif et financier, ENM - Alain BOISSIN, responsable technique, ENM
- Présents - Membres - Stéphane FRIOUX, Adjoint au maire, Villeurbanne - Anne REVEYRAND, Conseillère Métropole de Lyon - Auréliе LOIRE, Adjointe au maire, Villeurbanne - Caroline LAGARDE, Conseillère Métropole de Lyon - Invités - Florent GIRAUD, directeur, ENM - Philippe GRAMMATICO, directeur adjoint, ENM - Cathy PRAEGER responsable vie scolaire, ENM - Sylvie COINTET, coordination territoriale, ENM - Onilalao RAJAONARIVelo, secrétaire de direction, ENM - Cécile BRANQUART, responsable des actions culturelles et de l'accueil des publics, ENM	<u>EXCUSES</u> Membres - Cédric VAN STYVENDAEL, Maire, Villeurbanne - Hugo DALBY, Conseiller Métropole de Lyon - Gaëtan CONSTANT, Adjoint au maire, Villeurbanne - Corinne SUBAI, Conseillère Métropole de Lyon - Morgane GUILLAS, Conseillère Municipale Déléguée, Villeurbanne Invités - HORREIN-BEFFY Adélaïde, directrice de la Culture, Métropole de Lyon - Noëlle SCARAFIA, trésorière municipale de Villeurbanne - Florent BRUYAS, DRH Mairie de Villeurbanne - MEYER Simon, directeur Actions Culturelles, ville de Villeurbanne - Cédric VIDAL, Chargé de mission, Métropole de Lyon - Charlotte Lavie, responsable administratif et financier, ENM - Alain BOISSIN, responsable technique, ENM		
	La séance débute à 12 :40		
	Lieu : en PRESENTIEL		

Membres	Présents	Excusés	Pouvoir attribué à
CONSTANT Gaëtan		X	Madame LOIRE
DALBY Hugo		X	Madame LAGARDE
FRIOUX Stéphane	X		
GUILLAS Morgane		X	Madame REVEYRAND
LAGARDE Caroline	X		
LOIRE Aurélie	X		
REVEYRAND Anne	X		
SUBAI Corinne		X	
VAN STYVENDAEL Cédric		X	Monsieur FRIOUX
TOTAL : 8 membres représentés	4	5	4

Points divers :

- Validation du compte-rendu du Comité Syndical du 16 octobre 2025
- Conventions signées par le Président depuis le dernier comité syndical :
- Convention de partenariat entre l'association ERIS et l'ENM pour le Festival de la création amateur Solstice-s
- Convention de partenariat entre Comoliban et l'ENM pour le Festival de la création amateur Solstice-s
- Convention de partenariat avec Rita plage pour le Festival de la création amateur Solstice-s
- Contrat de cession Turbine Productions pour le Spectacle Rosalune
- Contrat de cession Canto Criollo pour le Spectacle Aman Aghavni
- Convention de partenariat entre GRAME et l'ENM
- Convention d'occupation précaire Boréalis
- Convention d'occupation précaire service Qualité de vie au travail Ville de Villeurbanne
- Collectif Freddy Morezon pour la Master class Fred Frith > clôturera la saison en juin
- Avenant n°1 à la convention de partenariat entre le Centre National de la Danse et l'ENM

- **Projet de Délibération n°2538 : Autorisation de recrutement pour accroissement temporaire d'activité**
Une délibération proposée tous les ans pour couvrir d'éventuelles absences et les besoins liés à l'accroissement temporaire de l'activité par le recrutement en CDD.
➔ *Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.*

- **Projet de Délibération n°2539 : Protocole financier quadriennal 2026-2029**

Les contributions des collectivités membres sont maintenues à l'identique par rapport à l'exercice précédent.

➔ *Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.*

○ **Projet de Délibération n°2540 : Admission en non-valeur**

Le comptable nous informe que malgré les enquêtes administratives et actions contentieuses, il n'a pas pu recouvrer les sommes dues à l'ENMDAD, en raison des motifs énoncés sur la liste présentée en annexe.

➔ *Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.*

Projet de Délibération n°2541 : Autorisation de demande de subvention de fonctionnement auprès de la DRAC pour l'exercice 2025.

Il s'agit d'une demande de subvention annuelle pour le fonctionnement de l'Ecole pour 74K€.

➔ *Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.*

Projet de Délibération n°2542 : Autorisation d'ouverture des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif

Afin de permettre au SMG de l'ENM de poursuivre son fonctionnement normal durant le 1^{er} trimestre de l'exercice budgétaire prochain, il est demandé d'autoriser l'ouverture de crédits permettant d'engager les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2025.

➔ *Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.*

Projet de délibération n°2543 : Renouvellement d'agrément classes préparatoires

Nous arrivons au terme des 5 ans et sollicitons le renouvellement sur dossier adressé à la DRAC de l'agrément nous permettant d'assurer une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique.

➔ *Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.*

Projet de délibération n°2544 : Avenant n°1 à la convention de partenariat entre l'ENM et le Théâtre de l'Iris pour l'année 2025-2026

Cet Avenant permet d'intégrer les élèves de 2nd cycle du Théâtre de l'Iris dans la convention de partenariat puisqu'ils bénéficient de cours de formation musicale dispensés par un enseignant de l'ENM

➔ *Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.*

Projet de délibération n°2545 : Convention d'occupation du domaine public mise à disposition et exploitation d'appareils de distribution automatique de boissons chaudes, fraîches et de denrées alimentaires à l'ENM

Cette convention a pour objet de préciser les modalités techniques, administratives et financiers de la mise à disposition des locaux pour l'exploitation d'appareil de distributions automatiques de boissons chaudes, fraîches et de denrées alimentaires à destination du personnel de l'ENM et de ses usagers

➔ *Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.*

Projet de délibération n°2546 : Convention de partenariat entre l'APAJH et l'ENM

Ce partenariat permet la mise en place de des temps de partage de bonnes pratiques

professionnelles favorisant l'accueil de personnes porteuses de troubles du spectre autistique à l'ENM

➔ *Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.*

Projet de délibération n°2547 : Convention de partenariat entre le Collège Lamartine, la Maison sociale et l'ENM

Cette convention a pour objectif la mise en place d'ateliers de découvertes des danses de l'Orient et du Maghreb dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité des enfants de CE1 à CM2 de Albert Camus proposé à la Maison Sociale Cyprien des Brosses

➔ *Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.*

Projet de Délibération n°2548 : Convention de partenariat entre le Collège Chabroux, l'Ecole Ernest Renan B et l'ENM

C'est un partenariat entre le Collège Chabroux, le Groupe Scolaire Ernest Renan B et l'ENM, ayant pour objectif de permettre à 6 classes de mener une activité d'orchestre à partir d'instruments dits de lutherie sauvage

➔ *Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.*

Prochain CS :

- Mardi 3 février 2026 à 18h00 – DOB
- Vendredi 6 mars 2026 à 12h30 – Vote du budget